



DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2025

Une personne tuée par des militaires en commune Itaba province Gitega

Le 17 janvier 2025, vers 17h, sur la colline Kibogoye, à Itaba, province de Gitega, un élève de 22 ans, Niyomukiza Japhet, a été tué par des militaires. Selon des témoins, l'incident s'est produit lorsque Japhet, qui circulait à vélo, a heurté un camion militaire garé au bord de la route. Les militaires l'ont alors battu et, lorsqu'il a crié, ils l'ont poignardé au cœur avec une baïonnette. Les témoins ont alerté l'OPJ du commissariat communal de Itaba, qui est arrivé sur place pour constater les faits. Cependant, les militaires ont intimidé l'OPJ, lui ordonnant de ne rien écrire et de faire demi-tour.

La victime a été transportée au Centre de Santé Kidonzi, puis à l'hôpital Kibuye, où elle est décédée le 18 janvier 2025. Les témoins demandent aux autorités administratives et militaires de prendre des mesures pour identifier, arrêter et punir les militaires responsables de ce crime.

Cinq personnes fusillées et plusieurs blessées à moins d'une semaine par des militaires en province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 janvier 2024 indique que des trafiquants de carburant affirment que cinq personnes des collines Nyamitanga et Kaburantwa ont été tuées et huit autres blessées par des militaires de la position Nyamitanga en commune Buganda, province Cibitoke en l'espace d'une semaine du 13 au 19 janvier 2025. Les riverains de la Rusizi vivent dans la peur face à cette escalade de violence. Face à cette situation, le Gouverneur a lancé un avertissement aux spéculateurs, sans toutefois apporter de solutions concrètes pour garantir la sécurité des populations. Selon des sources à Nyamitanga, au moins 5 personnes ont été tuées et 8 autres blessées par des tirs de militaires dans les collines de Nyamitanga et Kaburantwa de la commune Buganda, province Cibitoke. D'après une source administrative, sous couvert d'anonymat, 3 personnes ont été tuées à Nyamitanga et 2 autres à Kaburantwa. Les victimes étaient impliquées dans le trafic de carburant transfrontalier, transportant de grandes quantités d'essence et de mazout depuis la rive opposée de la Rusizi pour les revendre au Burundi. Face à l'intensité des tirs, de nombreux commerçants ont dû abandonner leurs cargaisons en pleine rivière pour sauver leur vie. Ces événements témoignent d'une

véritable chasse à l'homme visant les trafiquants, poussant la majorité d'entre eux à fuir la région. Le harcèlement intensifié des commerçants par les forces de l'ordre, couplé à des problèmes de distribution liés aux tensions frontalières, a provoqué une pénurie sans précédent de carburant. Cette situation a entraîné une flambée des prix, le litre et demi d'essence atteignant désormais les 55 000 FBu. Plus de 50 trafiquants ont été arrêtés en une semaine puis incarcérés au cachot provincial. Le secteur des transports est paralysé et les prix des tickets de déplacement ont passé du simple au triple. Tel est le cas du transport Rugombo-Bujumbura où le ticket de transport est passé de 10 000 fbu à 40 000 fbu. Interrogé sur cette situation, le gouverneur de Cibitoke a réaffirmé sa détermination à mettre fin à cette fraude, qu'il attribue en partie à la complicité de certains de ses subordonnés. Il a assuré que ces derniers feraient l'objet de sanctions conformément à la loi. Concernant les récents meurtres de trafiquants de carburant, le Gouverneur nié toute implication des forces de l'ordre. Il a réitéré son engagement à protéger l'économie nationale, en collaboration avec les forces de défense et de sécurité, tout en luttant contre la fraude.

Une personne tuée par des militaires en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 01 février 2025 indique qu'en date du 15 janvier 2025, au centre Rutonde de la colline Birohe, commune et Province Gitega, le nommé Kwizerima Désiré, âgé de 40 ans, vendeur d'habits a été battu par deux militaires jusqu'à rendre son âme. La victime résidait à Rutonde. Selon son épouse du nom de Suzanne Niyonizigiye, le défunt était au cabaret de Jean de Dieu Nkengurutse se trouvant tout près à Rutonde. Au début de la soirée, vers 19h, deux militaires, un en tenue militaire et l'autre en tenue civile sont venus à ce cabaret pour prendre des primus. Ces militaires Lambert et Jonathan ont pris le défunt, l'ont battu sans aucun motif ce qui a poussé tous ceux qui étaient sur lieu à alerter les autres militaires pour calmer la situation. Voyant les autres militaires venir, ces deux malfaiteurs ont pris le large. Vers 20h30, ils sont revenus en cachette en passant derrière le cabaret, l'ont battu pour la deuxième fois à l'aide d'un gourdin, et il a rendu son âme sur place. Mais ils ont fini par être appréhendés et détenus au commissariat provincial puis le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital Gitega. Notre source nous a signifié qu'ils ont refusé d'enterrer la victime avant que les auteurs ne soient punis. À part Lambert qui est détenu à la prison centrale de Gitega, son ami Jonathan a pris fuite d'après toujours notre source. L'enterrement a été prévu samedi 01 février 2025 sur ordre de Nishemezwe Félicité procureur Général Gitega.

Un enfant tué en commune et province Kayanza

Le 30 janvier 2025, à Kayanza, province de Kayanza, un élève de 15 ans, Nishimwe Patrick, fils de Nyabenda Evariste et Ndayishimiye Charlotte, élève à l'ECOFO Bubezi est décédé à l'hôpital suite aux blessures infligées par le directeur de son école, Fabien, le 23 janvier 2025.

Selon les parents et les élèves, le directeur avait frappé Nishimwe Patrick alors qu'il était dans une position humiliante, avec les jambes en l'air sur le mur et la tête tournée vers le bas contre le sol. L'enfant n'était pas retourné à l'école depuis l'incident et se plaignait de maux de tête incessants.

Le 28 janvier, les parents ont confronté le directeur, qui leur a conseillé de prendre leur enfant à l'hôpital et a offert de payer les frais d'hospitalisation. Cependant, le 30 janvier, Nishimwe Patrick est décédé.

Sur ordre du gouverneur de la province, Rémy Cishahayo, Fabien, le directeur de l'école, a été arrêté et emmené au cachot du commissariat de police à Kayanza pour des questions d'enquêtes judiciaires.

Une personne tuée en commune Muha, province Bujumbura Mairie

En date du 15 février 2025, Egide Niyonizeye, originaire du quartier Gikoto, a été tué à coups de machette dans le quartier Gikoto, zone Musaga, commune Mugere, province de Bujumbura lorsqu'il rentrait chez lui. Selon des témoins, les auteurs de cet acte odieux sont des Imbonerakure qui patrouillaient dans le quartier.

Les habitants de Gikoto accusent un groupe d'une cinquantaine d'Imbonerakure, dirigé par un certain Lionel, d'être responsables de la mort de Niyonzima. Ce groupe est connu pour ses patrouilles nocturnes et ses actes de banditisme, notamment le dépouillement de biens.

La population de Gikoto demande justice pour Egide Niyonizeye et la fin des agissements de ce groupe d'Imbonerakure. Le corps sans vie de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital Roi Khaled.

Un membre du parti CNDD-FDD tué par des Imbonerakure en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 14 mars 2025, sur la colline Kaniha, dans la commune Mishiha, province Cankuzo, Juvénal Nikeze, un homme marié et père de deux enfants, âgé d'environ 38 ans, a été tué à coups de bâtons par des jeunes Imbonerakure de cette colline. Il a été accusé d'avoir franchi une barrière gardée par ces Imbonerakure en rentrant ivre durant la nuit. Bien qu'il soit au chômage, il avait terminé ses études secondaires.

Il était membre du parti MSD avant 2015, mais était actuellement affilié au parti au pouvoir. Transporté dans un état critique par un véhicule de la commune Mishiha vers le CDS Gishungu, il y a succombé. Selon des sources locales, Evariste Bukuru, l'un des instigateurs de cet assassinat, a été arrêté par Alfred Murengeantwari, l'OPJ communal, et emprisonné dans les cachots de Mishiha. Les autres Imbonerakure impliqués ont fui vers la Tanzanie, et une enquête est en cours. La victime a été enterrée par sa famille avec la collaboration de l'administration communale.

Une femme tuée par une policière en commune et province Muyinga

En date du 21 mars 2025, sur la colline Kinyota, dans la zone, la commune et la province de Muyinga, Kawera Eugénie, âgée de 40 ans, résidente de cette colline, a été abattue par plusieurs balles tirées d'un fusil par une policière nommée Adidja, appartenant au commissariat de Muyinga. D'après des témoins locaux, les deux femmes étaient voisines et prenaient régulièrement de la bière ensemble.

Les échanges qu'elles avaient concernant leurs vêtements n'ont pas été du goût de la policière, qui s'est alors précipitée chez elle pour récupérer son arme avant de se rendre chez Eugénie pour lui tirer plusieurs balles. Par la suite, Adidja s'est présentée à la police où elle est détenue depuis le 21 mars 2025. La population de la commune de Muyinga exige la tenue immédiate d'un procès en flagrance pour dissuader ce genre de comportement.

Une personne tuée par des policiers et des Imbonerakure en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 16 mars 2025, sur la colline Wingoma, dans la zone de Butarugera, commune de Butihinda, province de Muyinga, Pierre Claver Manirakiza, âgé de 33 ans, électricien originaire de la colline Kabuye-Shororo, commune de Vumbi, province de Kirundo, a été tué par des policiers en collaboration avec les Imbonerakure. D'après des témoins oculaires, Claver s'était rendu à Butihinda dans la province de Muyinga où il avait accepté un travail temporaire.

Les Imbonerakure l'ont trouvé alors qu'il se désaltérait et ont commencé à l'accuser de vol. Ils se sont mis à le frapper, affirmant qu'il avait dérobé du matériel de la REGIDESO durant son emploi précédent. La communauté a tenté d'intervenir, mais les Imbonerakure ont remis la victime aux policiers de la zone Butarugera, commune de Butihinda. Le 16 mars 2025, ces policiers ont de nouveau agressé la victime, l'accusant de tenter de fuir.

Après quelques heures, il a succombé à ces actes de torture dans le même cachot. Ces policiers ont contacté l'administrateur de la commune de Butihinda, Gilbert Ndikumasabo, qui a fait envoyer un véhicule pour transporter le corps au CDS Butihinda, mais le personnel de ce CDS a refusé de recevoir le corps faute de place dans la morgue. Le véhicule a donc ramené le corps à la morgue de l'hôpital de la province de Muyinga.